



*Revue International Enseignement  
et  
Formation No 58 Novembre 2022*

**FAIRE VIVRE  
LES IDENTITES**

**UN PARCOURS EN AFRIQUE**

**Societe Belge des Professeurs de Francais**  
[www.rief.belgique](http://www.rief.belgique)

**ISSN: 0226-6881 [www.revueeducationformation.belgique](http://www.revueeducationformation.belgique)**



## SOMMAIRE

### PREFACE

<i>Xavier ROEGIERS Patrick CHARDENET</i> .....	1
<b>Sur L'IDENTITE LINGUISTIQUE FRANCAPHONE</b>	
<i>Bernard CERQUIGLINI</i> .....	3
<b>LE DEGRE D'ACCOMODATION LINGUISTIQUE DU FRANÇAIS CADIEN DE LOUISIANE</b>	
<i>Carole SALMON, Sylvie DUBOIS</i> .....	9
<b>LE FRANÇAIS, LANGUE DE LA DIVERSITE DES PEUPLES ET DES CULTURES</b>	
<i>Conrad QUELLON</i> .....	17
<b>ENJEUX POLITIQUES, SOCIOLINGUISTIQUES ET IDENTITAIRES DU PARTENARIAT LINGUISTIQUE ET IMPLICATION DIDACTIQUES AU CAMEROUN ANGLOPHONE</b>	
<i>David NGAMASSU</i> .....	35
<b>L'ENSEIGNEMENT DU ET EN FRANÇAIS AU LIBAN DANS LES ETABLISSEMENTS PRIVES FRANCOPHONES</b>	
<i>Mireille TAHAN</i> .....	45
<b>L'APPROPRIATION SINGULIERE DE LA CULTURE LITTERAIRE COMME FONDEMENT D'UNE IDENTITE FRANCAPHONE VIVANTE</b>	
<i>Annie ROUXEL</i> .....	51
<b>LES COMPETENCES PROFESSIONNELLES A L'USAGE DES INSTITUTIONS</b>	
<i>Iliya John KIM</i> .....	61
<b>L'IDENTITE A L'EPREUVE DE L'ALTERITE</b>	
<i>GenevièveCHOVRELAT-PECHOUX</i> .....	79
<b>PLAIDOYER POUR L'INSERTION DE LA LITTERATURE MIGRANTE A L'ECOLE :UNE EXPERIENCE DE LECTURE</b>	
<i>Luc COLLES</i> .....	87
<b>LA REPRESENTATION ET LE ROLE DE L'ETRANGER DANS LA LITTERATURE QUEBECOISE DE LA MIGRATION</b>	
<i>Monique LEBRUN</i> .....	97
<b>PROBLEMATIQUES IDEOLOGIQUES ET LINGUISTIQUES DE L'IMMIGRATION</b>	
<i>Jean-Louis CHISS</i> .....	105
<b>L'INTERCOMPREHENSION ENTRE LANGUES APPARENTEES : UNE NOUVEAUTE DIDACTIQUES POUR RENFORCER L'EVEIL AUX LANGUES ET LA PRESENCE DU FRANÇAIS</b>	
<i>Pierre JANIN</i> .....	111
<b>L'IDENTITE FRANCAPHONE ET SES LIMITES DANS L'ENSEIGNEMENT PLURILINGUE</b>	
<i>Anna KRUCHININA</i> .....	119
<b>HISTOIRE DE LA NOTION DE DIDACTIQUE PLURILINGUE EN RUSSIE ET SES IMPACTS SUR L'ACQUISITION DU FRANÇAIS SECONDE LANGUE ETRANGERE</b>	
<i>Svetlana TYAGLOVA</i> .....	129
<b>IMPACT DU DISCOURS EXPLICATIF DE L'ENSEIGNANT EN CLASS DE FLE : REFLEXION SUR LA FORMATION DES ENSEIGNANTS</b> <i>Julie RANÇON, Marie-Ange DAT, Nathalie SPANGHERO- GAILLARD, Michel BILLIER</i> .....	137

<b>LIRE EN FLE A L'UNIVERSITE : UN ENJEU POUR SAUVEGARDERLE FRANÇAIS</b>	
<i>Estela KLETT</i> ..... ””.....	147
<b>LE RAPPORT A L'ECRITURE EN FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE. LE CAS DES ETUDIANTS UNIVERSITAIRES</b>	
<i>Olivier DEZUTTER, Vicky POIRIER, Françoise BLEYS, Yvonne CANSIGNO, Ociel FLORES, Haydee SILVI</i> .....	155
<b>STRATEGIES D'ENSEIGNEMENT DE LA COMMUNICATION A L'ORALE EN LANGUE SECONDE OU ETRANGERE</b>	
<i>Claude GERMAIN, Joan NETTEN</i> .....	163
<b>CULTURE ET TRADUCTION</b>	
<i>Sonia VAUPOT</i> .....	173
<b>NOS DEBUTANTS APPRENT-ILS AUSSI BIEN EN LIGNE QU'EN CLASSE ?</b>	
<i>Kerry LAPPIN-FORTIN, Cynthia TREMBLAY</i> .....	183
<b>FRANCOPHILIE-MALADIE AFFECTIVEMENT TRANSMISSIBLE</b>	
<i>Jolanta ZAJAC</i> .....	191
<b>INSTRUMENTS DE REFERENCE POUR L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES ET METHODOLOGIES D'ENSEIGNEMENT</b>	
<i>Jean-Pierre BENJAMIN</i> .....	203

## Les compétences professionnelles à l'usage des institutions

DR. Iliya John KIM

Federal University Lafia, Nasarawa State

[iliyakim@yahoo.fr](mailto:iliyakim@yahoo.fr)

07035753101

### RESUME

Le métier d'enseignant est en train de se professionnaliser à tous les niveaux. Dans le passé, pour pouvoir enseigner au niveau supérieur, il suffisait d'avoir un diplôme de haut niveau comme le doctorat. Mais aujourd'hui, dans un pays comme la Belgique et bien d'autres, enseigner au niveau supérieur nécessite des compétences didactiques et pédagogiques quelque soit la matière à enseigner.

La professionnalisation du métier d'enseignant passe nécessairement par la mise en place d'un référentiel de compétences professionnelles à acquérir et à développer au fil du temps. De nombreux pays comme la France, le Canada, la Suisse la Belgique etc., ont mis en place des référentiels de compétences professionnelles destinés aux enseignants de leur pays. Mais nous pensons que les institutions de formation d'enseignants ont aussi besoin d'un référentiel de compétences professionnelles pour les guider et les rendre performantes.

### ABSTRAC

The teaching profession at all levels is in the process of being professional. In the past, to be able to teach at the higher level, it was enough to have a high-level diploma such as a doctorate. But today, in a country like Belgium and many others, teaching at the higher level requires didactic and pedagogical skills whatever the subject matter to be taught.

The professionalization of the teaching profession necessarily passes through the setting up of a repository of professional skills to acquire and develop over time. Many countries, such as France, Canada, Switzerland, Belgium etc., have set up repositories of professional competences for teachers in their countries. But we believe that teachers ' training institutions also need a repository of professional skills to guide and make them efficient.

## Introduction

L'efficacité de la formation des enseignants de français passe par la fixation des objectifs précis et du niveau linguistique et didactique à atteindre à la fin de la formation. La création d'un environnement propice à l'enseignement et à la formation est aussi une nécessité absolue. Les activités telles que le tutorat qui sont absente du système de formation constituent l'un des meilleurs moyens pour rassurer les jeunes futurs professeurs. La pratique réflexive et l'observation des pairs sont des moyens qui permettent aux enseignants de se professionnaliser.

Dans cet article, nous présentons onze compétences professionnelles qui pourraient aider les institutions de formation à renforcer leur dynamisme.

Le référentiel de compétences professionnelles à l'usage des institutions comporte les points suivants:

- Les finalités de l'enseignement/apprentissage du français.
- Les objectifs généraux visant des compétences pédagogiques et un niveau linguistique à atteindre en lien avec le CECR.
- Les objectifs spécifiques pour l'année préparatoire.
- Les objectifs spécifiques de la 1<sup>ère</sup> à la 3<sup>ème</sup> année.
- La création d'un environnement propice à l'enseignement/apprentissage.
- La mise en place d'une formation au tutorat dans le cadre des stages pratiques.
- La mise en place dans les collèges d'éducation des séances d'observations et d'évaluations des pairs.
- La mise en place de différents procédés d'évaluation et d'autoévaluation
- La mise en place d'une pratique réflexive conduisant à des recherches actions et visant la professionnalisation des formateurs.
- La prévision des ressources financières pour la formation continue des formateurs.

- La création d'un partenariat avec les institutions de formation à l'étranger.

Le contenu de ce référentiel est présenté en détail de la manière suivante :

### **1. Les finalités de l'enseignement apprentissage du français**

L'enseignement et l'apprentissage du français au Nigeria vise à permettre aux nigériens de communiquer dans cette langue pour:

- Favoriser des échanges socio-économiques et culturels avec les voisins francophones.
- Faciliter l'intégration économique dans la sous-région d'Afrique de l'Ouest à travers la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'ouest.
- Favoriser l'intégration économique et politique au niveau de l'Afrique dans le cadre de l'Union Africaine.
- Développer des rapports économiques, commerciaux, éducatifs et politiques avec la France et le monde francophone.

### **2. Les objectifs généraux visant des compétences pédagogiques et un niveau linguistique à atteindre conforme au CECR**

- Donner des compétences communicatives aux enseignants conformément aux échelles d'apprentissage présentées dans le Cadre Commun de Référence pour les Langues. Ces compétences essentielles doivent entraîner une aisance chez les enseignants au niveau des quatre compétences de communication.
- Mettre en place des modalités d'enseignement/apprentissage liées au savoir, savoir-faire, savoir-être et savoir-apprendre pour donner un niveau élevé de compétence communicative et culturelle aux futurs enseignants afin qu'ils puissent développer une grande confiance dans leurs capacités de communication en français et de dispenser un cours approprié d'un point de vue linguistique et culturel. Le niveau de compétences communicatives à atteindre à l'issue de la formation initiale doit être celui de B2 du CECR.
- Enseigner la théorie sur la didactique du FLE, les théories d'acquisition du langage, et l'approche communicative/actionnelle. Les futurs enseignants doivent étudier la théorie et

découvrir son fonctionnement dans la pratique en classe. Ils doivent être à même de démontrer qu'ils ont compris la partie théorique de leur formation et l'évaluer.

- Mettre en place des méthodes d'évaluation des progrès des futurs enseignants liées au Portfolio européen des langues et d'autres types d'autoévaluation.

- Intégrer les TICE dans l'enseignement/apprentissage comme support et ressource pour favoriser plusieurs objectifs d'apprentissage à la fois.

- Mettre en place une nouvelle approche des textes littéraires, d'histoire de la France et des pays francophones et de culture pour favoriser l'enrichissement du vocabulaire et de la communication dans la langue cible.

### **3. Les objectifs spécifiques pour l'année préparatoire**

- Former des apprenants sur le plan linguistique pour leur permettre d'atteindre le niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues. Le programme d'enseignement doit prendre en compte l'acquisition des savoirs, des savoir-faire des savoir-être et des savoir-apprendre conformément aux échelles d'apprentissage du CECR.

- L'apprentissage doit se faire de manière globale en prenant en compte les 4 compétences de communication : la compréhension orale, l'expression orale, la compréhension écrite et l'expression écrite.

- Un manuel adapté à la perspective actionnelle doit être choisi et utilisé comme support d'enseignement afin de faciliter le développement des compétences de communication chez les élèves maîtres.

- Un environnement propice à l'apprentissage doté du matériel nécessaire (audio, vidéo et documents authentiques) doit être créé pour faciliter l'apprentissage.

- Le recours aux TICE doit permettre un apprentissage de la langue dans un contexte plus ou moins authentique grâce aux nouvelles technologies.

- Des méthodes d'évaluation des progrès des apprenants liées au Portfolio européen des langues et d'autres types d'autoévaluation doivent être mises en place.

-L'enseignement par matière ne doit plus figurer à ce niveau puisqu'il ne conduit pas les élèves maîtres vers l'acquisition d'une compétence de communication.

#### **4. Les objectifs spécifiques de la 1<sup>ère</sup> à la 3<sup>ème</sup> année**

-La formation linguistique de la 1<sup>ère</sup> à la 3<sup>ème</sup> année doit avoir pour objectif d'atteindre le niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.

-Le programme d'enseignement en 1<sup>ère</sup> année doit tenir compte des pré-requis des futurs enseignants qui sont supposés avoir atteint au minimum le niveau A2 du CECR à l'issue de l'année préparatoire. Le niveau des compétences visées en 1<sup>ère</sup> année doit être celui de B1.

- A la fin de la 2<sup>ème</sup> année, les apprenants doivent atteindre la moitié du niveau B2.

- A l'issue de la 3<sup>ème</sup> année le niveau linguistique des élèves maître doit atteindre le B2 du CECR.

- Entre la 2<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> année, les élèves maîtres font un séjour de 3 mois au village français du Nigeria ou dans un pays francophone. Pendant cette même période, ils effectuent un stage sur le terrain. Pendant ce stage, les futurs maîtres doivent être supervisés par un tuteur.

- Un référentiel de compétence comportant des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être doit être élaboré pour servir de guide à l'apprentissage.

- L'apprentissage doit se faire de manière globale (de la 1<sup>ère</sup> à la 2<sup>ème</sup> année) en prenant en compte les 4 compétences de communication : la compréhension orale, l'expression orale, la compréhension écrite et l'expression écrite.

- Un manuel adapté à la perspective actionnelle doit être choisi et utilisé comme support d'enseignement afin de faciliter le développement des compétences de communication chez les futurs maîtres.

- Un environnement propice à l'apprentissage doté de matériels nécessaires (audio, vidéo et documents authentiques) devra être créé pour faciliter l'apprentissage.

- L'utilisation des nouvelles technologies est un élément essentiel pour permettre un apprentissage de la langue dans un contexte plus ou moins authentique.

- L'autoévaluation doit être mise en place pour permettre aux enseignants en formation d'évaluer

le progrès de leur apprentissage. Le portfolio européen des langues et d'autres types d'autoévaluation doivent être utilisés.

- L'enseignement par matière pourrait être introduit en 3<sup>ème</sup> année, puisqu'à ce niveau les apprenants seraient déjà capables de prendre des notes en français et faire des réflexions sur le système de fonctionnement de la langue.

- A la fin de la 3<sup>ème</sup> année, un examen final (niveau B2) doit être organisé sous le modèle des examens du DELF, par un organisme extérieur à l'établissement de formation.

### **5. Créer un environnement propice à l'enseignement/apprentissage**

Créer un environnement propice à l'apprentissage doté du matériel nécessaire (audio, vidéo et documents authentiques) pour faciliter l'enseignement/apprentissage. Mettre en place des possibilités d'utilisation d'internet et des médias audiovisuels tels que TV5, France24 et autres chaînes francophones pour permettre l'actualisation des compétences linguistiques.

Créer des conditions pour que les futurs enseignants puissent apprendre le français selon les modalités suivantes;

- par l'exposition directe à l'utilisation authentique du français ;
- en face à face avec des locuteurs natifs ou des francophones;
- en écoutant des conversations auxquelles ils ne participent pas ;
- en écoutant la radio, des enregistrements etc.
- en écoutant et regardant la télévision, des vidéos etc. ;
- en lisant des textes écrits non manipulés et non progressifs (journaux, magazine, récits, romans, affiches et panneaux publics, etc. ;
- en utilisant des logiciels, des cédéroms, etc.
- en participant à des forums en ligne et hors-ligne ;
- en participant à des cours où on utilise le français comme langue d'enseignement.

### **6. Mettre en place le tutorat dans le cadre des stages pratiques**

- Chaque stagiaire se voit affecter un tuteur pour la durée de son stage. Les tuteurs reçoivent un briefing complet de la part de l'établissement de formation et sont conscients des attentes de celui-ci et du futur enseignant par rapport à leur rôle. De la même façon, les futurs enseignants

doivent comprendre le rôle que joue leur tuteur pendant leur stage.

- Les tuteurs doivent accepter un certain nombre de tâches et de responsabilités vis-à-vis des futurs enseignants: les observer pendant les cours qu'ils donnent, leur donner un feedback, vérifier leur plan de cours et leur apporter un soutien général sous la forme de conseils.
- Pour pouvoir effectuer leur tutorat correctement, les tuteurs doivent se voir offrir une charge de travail ou d'enseignement réduite.
- Les établissements de formation doivent fournir aux futurs enseignants des lignes directrices écrites qui décrivent l'organisation de leur stage.
- Les tuteurs doivent être parfaitement formés et informés et doivent comprendre les attentes du stagiaire et de l'établissement de formation. De cette façon, les futurs enseignants seront pleinement conscients de ce que l'on attend d'eux, que ce soit par rapport à l'enseignement en classe ou aux documents ou journaux qu'ils doivent rédiger.
- Le stage doit être supervisé par l'établissement de formation grâce à un contact régulier avec le futur enseignant et son tuteur.
- Les futurs enseignants doivent tenir un journal de stage dans lequel ils pourront consigner leurs expériences. Les tuteurs et les formateurs doivent les aider à élaborer ce document.

## **7. Mettre en place des séances d'observations et d'évaluations des pairs**

- L'observation et l'évaluation des pairs sont une manière d'approfondir le processus d'apprentissage de l'enseignant. L'observation des pairs consiste à observer la manière dont des collègues enseignent et utilisent leurs acquis, tandis que l'évaluation des pairs implique de rendre un avis critique à la suite de cette observation. L'observation et l'évaluation des pairs ont d'autres avantages, tels que la capacité de fournir un feed-back approprié et constructif, d'évaluer des approches différentes de la sienne et de développer un sentiment de solidarité professionnelle

- La mise en place de l'observation et l'évaluation des pairs pourrait être une manière d'accroître l'autonomie des futurs enseignants et de stimuler leur approche critique de l'enseignement et de l'apprentissage. Les approches critiques doivent davantage être renforcées lorsque les futurs enseignants prennent des notes lors de leurs observations pour en rédiger un compte rendu ultérieurement. Cela pourrait leur éviter d'être automatiquement d'accord les uns avec les autres, tout en leur laissant une période de réflexion.

- Les futurs enseignants doivent faire leurs stages dans des écoles par deux ou plus ce qui leur permet d'observer et d'évaluer leurs pairs. Les établissements doivent fournir aux futurs enseignants des lignes directrices sur la structuration de l'observation et de l'évaluation des pairs dans le contexte du stage.

- Les tuteurs ont un rôle clair qui consiste à coordonner et à superviser l'observation et l'évaluation des pairs.

## **8. Mettre en place différents procédés d'évaluation et d'autoévaluation**

- La formation aux procédures d'évaluation et d'enregistrement des progrès des futurs enseignants peut s'effectuer dans le cadre des cours de compétences linguistiques. L'intégration de l'amélioration des compétences linguistiques des futurs enseignants et de la sensibilisation aux méthodes d'évaluation permet aux à ces futurs enseignants de développer une vision plus cyclique de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation. Ils doivent utiliser des tests oraux et écrits, des évaluations sommatives, des travaux écrits basés sur des projets, l'évaluation continue, des travaux pratiques, des travaux de groupe et des portfolios.

- Ils doivent apprendre à enregistrer tous les résultats et à les interpréter afin de suivre l'évolution des progrès de leurs futurs apprenants d'une manière significative. Cela leur permettra également d'identifier les domaines dans lesquels les futurs apprenants doivent s'améliorer. À cette fin, l'utilisation de niveaux communément acceptés, tels que ceux du Cadre Commun Européen de Référence pour les Langues, est extrêmement utile.

- Ils doivent se conformer aux procédures d'évaluation en vigueur dans l'établissement où ils vont enseigner. Néanmoins, ils doivent disposer souvent d'une certaine marge de manœuvre pour développer de nouvelles méthodes d'évaluation ou utiliser les méthodes existantes d'une manière flexible.

### **9. Mettre en place une pratique réflexive conduisant à des recherches actions et visant la professionnalisation des formateurs**

- La pratique réflexive doit être introduite dans les établissements de formation initiale pour plus de professionnalisme. La pratique réflexive commence par une idée théorique qui est ensuite développée en pratique d'enseignement. Elle confère une base théorique à de nombreuses techniques et stratégies que les utilisateurs mettent en œuvre d'une manière intuitive. Elle contribue également à accroître le professionnalisme des enseignants. Les portfolios d'évaluation et journaux d'enseignement peuvent aider les enseignants à s'engager dans une pratique réflexive efficace.

- Le tutorat et la pratique réflexive sont à introduire dans les institutions de formation initiale. Une fois diplômés, les enseignants de français seront encouragés à devenir des tuteurs ou à être observés par d'autres enseignants afin de conserver une attitude réflexive et auto-évaluative par rapport à l'enseignement.

- La recherche-action pourrait permettre aux futurs enseignants d'identifier des enjeux ou des problèmes particuliers lors de leur enseignement, de réunir des informations à ce sujet, de développer un plan d'action, d'évaluer ses résultats et de les partager avec des collègues. La recherche-action encouragerait la réflexivité et une approche de questionnement et fournirait aux enseignants un cadre théorique précieux pour résoudre des problèmes difficiles.

- La recherche-action aide les enseignants à prendre conscience du fait que l'enseignement n'est pas une question d'accumulation de connaissances, mais de développement d'une méthode

flexible et contextuelle pour atteindre les objectifs fixés.

- La recherche-action devra faire partie de la formation initiale des enseignants dès les premiers stades. Les futurs enseignants devront développer progressivement les compétences clés pour la recherche-action en menant à bien un projet spécifique dans ce domaine à la fin de leur formation. La recherche action doit donc être intégrée dans le curriculum des collèges d'éducation.

### **10. Prévoir des ressources financières pour la formation continue des formateurs**

- Les formateurs d'enseignants doivent avoir accès, à l'intérieur ou en dehors de leur établissement, à une formation continue dans des domaines tels que l'enseignement interactif, le tutorat, les nouveaux contextes d'apprentissage, le travail en réseau, le développement de nouvelles techniques d'enseignement.

- La formation continue des formateurs d'enseignants doit mettre l'accent sur les approches interdisciplinaires, la coopération entre départements, le coenseignement et le travail en réseau.

- Les enseignants doivent être informés des organisations et établissements offrant une formation continue spécialisée pour l'enseignement des langues au Nigeria et l'étranger.

-Des fonds devront être dégagés pour la formation continue des formateurs d'enseignants. - Dans le cadre de leur formation continue, les enseignants doivent se concentrer sur l'actualisation de leurs connaissances des nouvelles méthodologies et approches de l'enseignement.

- L'effet démultiplicateur est un bon moyen de maximiser leur formation. Celle-ci pourrait être planifiée à l'avance afin de garantir que ses bénéfices seront transmis aux collègues par le biais d'ateliers et de séminaires.

- La formation continue doit recevoir une reconnaissance officielle sur le plan du statut et du salaire des enseignants.

### **11. Créer un partenariat avec les institutions de formation à l'étranger**

- Établir un partenariat avec des institutions étrangères notamment des centres d'enseignements des langues en France et en Afrique de l'Ouest. L'étendue et les critères des partenariats doivent être clairement définis au préalable afin d'éviter tout problème potentiel de communication. Les liens avec ces institutions ne doivent pas se limiter à l'organisation des cours et des activités

culturelles. Des critères devraient être définis pour permettre aux stagiaires de garder de contacts avec ces institutions même après le séjour dans ces pays.

- Les institutions de formation doivent disposer de matériels permettant aux futurs enseignants d'avoir accès à l'internet pour maintenir le contact avec les centres de langues à l'étranger. Les liens avec ces centres doivent contribuer directement à l'enseignement et à l'apprentissage des stagiaires, que ce soit par le biais de ressources authentiques ou de possibilités d'amélioration des compétences linguistiques.

- L'établissement de formation doit soutenir les stagiaires dans leur recherche de stages ou de cours appropriés à l'étranger. Il doit leur fournir également des conseils pratiques par rapport à des questions concernant le séjour à l'étranger.

- Pendant le séjour à l'étranger les stagiaires doivent faire l'expérience de l'enseignement d'une langue étrangère dans un contexte différent. Ils pourraient par exemple enseigner l'anglais dans un établissement primaire ou secondaire ou donner des cours particuliers.

- Des réseaux et des relations personnelles doivent être créés entre des stagiaires et les institutions de formation à l'étranger.

## **Conclusion**

Ce référentiel de compétence à l'usage des institutions montre bien le dispositif à mettre en place pour que la formation dans les collèges d'éducation et autres institutions puisse être améliorée. L'ensemble de ces outils proposés pourront contribuer à la professionnalisation de l'enseignement-apprentissage du français. Il est évident que les formateurs d'enseignants de français quant à eux, doivent disposer dans leur domaine, d'un référentiel de compétences professionnelles pour rendre efficace leur profession.

## **BIBLIOGRAPHIE**

1. Altet, M. (1994) La formation professionnelle des enseignants, Paris, PUF
2. Blin, J.- F. (1997) Représentations, pratiques et identités professionnelles, Paris, L'Harmattan.
3. Bouchard, P. (1992) Métier impossible. La situation morale des enseignants, Paris, ESF.
4. Bourdoncle, R. et Demailly, L. (dir.) (1998) Les professions de l'éducation et de la formation. Lille, Presses Universitaires du Septentrion;

5. Dubar, C. et Tripier, P. (1998) Sociologie des professions, Paris, A. Colin.
6. Dutercq, Y. (1993) Les professeurs, Paris, Hachette.
7. Felouzis, G. (1997) L'efficacité des enseignants. Sociologie de la relation
8. FernaguOudet, S. (1999) Voyage au cœur de la pratique enseignante. Marcher et se regarder marcher, Paris, L'Harmattan.
9. Gauthier, C. et Jeffrey, D. (dir.) (1999) Enseigner et séduire, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
10. Gauthier, C. (dir.) (1997) Pour une théorie de la pédagogie. Recherches contemporaines sur le savoir des enseignants, Bruxelles, De Boeck.
11. Gilly, M. et al. (1993) Instituteurs français, instituteurs anglais. Pratiques et conceptions du rôle, Berne, Lang.µ
12. Guillot, A. (1998) Les jeunes professeurs des écoles : devenir enseignant, Paris, L'Harmattan.
13. Perrenoud, Ph. (1996) Enseigner : agir dans l'urgence, décider dans l'incertitude. Savoirs et compétences dans un métier complexe, Paris, ESF (2<sup>ème</sup> ed. 1999).
14. Perrenoud, Ph. (1999) Dix nouvelles compétences pour enseigner. Invitation au voyage, Paris, ESF.
15. Perrenoud, Ph. (2001) Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant. Professionnalisation et raison pédagogique, Paris, ESF.